

209D2624
FR0000052292-DD2624

14 mai 2009

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

HERMES INTERNATIONAL

DECLARANT : Société Jakyval personne morale liée à Jérôme GUERRAND, Président du Conseil de Surveillance
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Exercice de la faculté de rachat de la vente à réméré du 23 février 2009
DATE DE L'OPÉRATION : 4 mai 2009
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 12 mai 2009
LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris
PRIX UNITAIRE : 70,55 €
MONTANT DE L'OPÉRATION : 2 469 250 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."